

# RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

## MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS (MTPTC)

## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (MEF)

## AUTORITE NATIONALE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE (ANARSE)

### PROGRAMME «AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN HAÏTI »

#### AMACEH (HA-L1140)»

#### PROJET ENERGIES RENOUVELABLES POUR TOUS – SREP

#### (Don TF0A5191)

#### Avis d'Appel d'Offres International (AOI)

Le Gouvernement Haïtien, afin de faire face à la crise énergétique du pays, de promouvoir le développement du secteur énergétique et de rendre l'électricité disponible de façon fiable, s'est engagé à créer des services énergétiques durables, à travers des mini-réseaux municipaux à base d'énergies renouvelables, construits et opérés dans les zones qui ne seront pas connectées à un réseau régional dans le court-terme. Pour cela, le Gouvernement a lancé le Programme **PHARES** (Programme Haïtien d'Accès des communautés Rurales à l'Energie Solaire), visant la modernisation du secteur de l'électricité afin de le rendre plus efficace et d'élargir l'accès à un service d'électricité abordable, accessible et de haute qualité pour la population haïtienne vivant dans les zones rurales et péri-urbaines.

*PHARES* est une initiative conjointe du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) à travers sa Cellule Energie, de l'Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Energie (ANARSE) et de l'Unité Technique d'Exécution du Ministère de l'Economie et des Finances (UTE-MEF). PHARES est initialement lancé avec le soutien financier de la Banque Interaméricaine de Développement à travers le projet Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Haïti (AMACEH – HA-L1140) et la Banque Mondiale à travers le projet Energies Renouvelables pour Tous – SREP (Don TF0A5191).

L'objectif principal de *PHARES* est d'augmenter l'accès des communautés rurales et péri-urbaines à l'énergie solaire et l'électricité fourni sera abordable, accessible, durable et de haute qualité par des services énergétiques durables pour le développement du secteur, à travers de mini-réseaux utilisant des énergies renouvelables et développés par des opérateurs du secteur privé.

PHARES sera réalisé en deux étapes. La première étape est constituée d'une procédure de soumission de Proposition Succincte. Les Candidats des Propositions Succinctes qualifiées seront ensuite invités à présenter leurs Propositions Intégrales. PHARES sera mis en œuvre à travers la plateforme électronique Odyssey. Les candidats qui ne sont pas encore inscrits à Odyssey sont invités à remplir le Formulaire ci-dessous. L'inscription à Odyssey et son utilisation seront sans frais pour les candidats. Les candidats sont invités à soumettre leur proposition succincte à travers la plateforme électronique.

Les candidats intéressés sont invités à prendre connaissance du document d'Instructions et du Formulaire de soumission de Propositions Succinctes (**qui doit être complété et soumis à travers la plateforme Odyssey**), accessibles sur le site de l'internet de l'ANARSE à partir du lien ci-dessous ou envoyer un email à [electrificationrurale@anarse.gouv.ht](mailto:electrificationrurale@anarse.gouv.ht).

Un atelier virtuel sera organisé le jeudi 17 septembre 2020, à 10h AM (heure locale d'Haïti) pour présenter le programme PHARES et répondre aux premières questions. Les candidats intéressés à participer à cet atelier sont priés de remplir le formulaire disponible sur le lien su-mentionné

L'ANARSE et la Cellule Energie remercient les Candidats de l'intérêt qu'ils portent à la politique de modernisation du secteur de l'électricité en Haïti.

**Lien vers le site de l'ANARSE :** <http://anarse.gouv.ht/phares/>

Unité Technique d'Exécution

Du Ministère de l'Economie et des Finances

26, rue 3, Pacot

HT6113, Port-au-Prince, HAÏTI

Tel : 28130290 / 29410290

[Passation.marches@ute.gouv.ht](mailto:Passation.marches@ute.gouv.ht)